

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 21 décembre 2012

DÉLIBÉRATION N° CG-2012/12/21-5/03

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

60447372

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 27/12/2012

Réception Préfet : 27/12/2012

Publication RAAD : 27/12/2012

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : RICHARD Marie

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : CIBIER Christian

OBJET : Impact des fermetures, ouvertures et fusions d'écoles élémentaires sur la sectorisation des collèges.
Prise en compte des modifications et/ou dissolutions de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) et modifications d'écoles.

Les fermetures, ouvertures et fusions d'établissements scolaires du 1er degré mais aussi les dissolutions et/ou modifications de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) ainsi que les modifications d'écoles peuvent impacter directement des changements de code au Répertoire National des Etablissements (RNE) et entraîner la modification de la liste des zones de recrutement des collèges utilisée par les services du Département pour la sectorisation des collèges de Seine-et-Marne.

Il convient donc de prendre acte de ces informations transmises par la Direction des services départementaux de l'Education Nationale.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'article L213-1 du Code de l'Education,

VU l'information faite au CDEN,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : de la fermeture des écoles élémentaire et maternelle Freinet sises à Vert-Saint-Denis pour fusion et création de l'école primaire Freinet dont le code RNE est 0772771U.

Cette école comme les précédentes est sectorisée au collège Jean Vilar de Vert-Saint-Denis (code RNE 0771365R).

Article 2 : de la fermeture de l'école élémentaire La Pierre et du groupe scolaire primaire Ozouer-le-Repos sis à Aubepierre pour création d'un groupe scolaire primaire à Aubepierre sous le code RNE 0772772V. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège Nicolas Fouquet de Mormant (code RNE 0771620T).

Article 3 : de la fermeture des écoles élémentaire et maternelle Jacquemin sises à Thomery pour création d'un groupe scolaire primaire dont le code RNE est 0772773W. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège Fernand Gregh de Champagne-sur-Seine (code RNE 0771342R).

Article 4 : de la fermeture des écoles élémentaire et maternelle Claude Tournier sises à Brie-Comte-Robert pour création d'un groupe scolaire primaire Claude Tournier dont le code RNE est 0772768R. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège Arthur Chaussy de Brie-Comte Robert (code RNE 0771363N).

Article 5 : de la fermeture des écoles élémentaire et maternelle Cornélius sises à Chessy pour création d'un groupe scolaire primaire Cornélius dont le code RNE est 0772769S. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège Le Vieux Chêne de Chessy (code RNE 0772651N).

Article 6 : de la dissolution du RPI 077RP084 qui regroupait uniquement les élèves de niveau élémentaire des communes suivantes : Beton-Bazoches, Bezalles, Boisdon, Cerneux, Champcenest, Courtaçon, Fretoy.

Article 7 : de la modification du RPI 077RP075 qui regroupe maintenant les élèves de niveau maternel et de niveau élémentaire des communes suivantes :

Bannost-Villegagnon, Beton-Bazoches, Bezalles, Boisdon, Cerneux, Champcenest, Courtaçon, Fretoy.

Les élèves de niveau maternel sont accueillis dans des locaux de Bezalles et Beton-Bazoches sous le code RNE 0772072J.

Les élèves de niveau élémentaire sont accueillis dans les locaux des communes de Beton-Bazoches, Cerneux et Bannost-Villegagnon sous le code RNE 0770895E.

Les collégiens de Bannost-Villegagnon demeurent scolarisés au collège Lelorgne de Savigny à Provins (code RNE 0771515D) tandis que les collégiens de Beton-Bazoches, Bezalles, Boisdon, Cerneux, Champcenest, Coutaçon et Fretoy dépendent du collège Les Tournelles de Villiers-Saint-Georges (code RNE 0770059W).

Article 8 : des modifications d'écoles suivantes :

- La maternelle de Fresnes-Sur-Marne devient un groupe primaire sous le code RNE 0770183F. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège Les Tilleuls de Claye-Souilly (code RNE 0771911J).

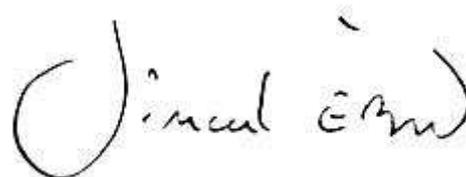
- Le groupe scolaire primaire François Couperin de Mitry-Mory devient l'école élémentaire François Couperin sous le code RNE 0770198X. Le collège de secteur demeure l'établissement Paul Langevin de Mitry-Mory (code RNE 0771331D).

- Le groupe scolaire primaire de Douy-la-Ramée devient une école élémentaire sous le code RNE 0770478B. Le collège de secteur reste le collège Nicolas Tronchon de Saint-Souplets (code RNE 0772483F).

- L'école élémentaire Saint-Exupéry de Saint-Fargeau-Ponthierry devient un groupe scolaire primaire sous le code RNE 0770633V. Ce groupe scolaire est sectorisé au collège François Villon de Saint-Fargeau-Ponthierry (code RNE 0771517F).

Adopté à l'unanimité

Vincent ÉBLÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne